

## Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Brullé, 27 septembre 1859

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888) ; Dolot

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Les relations du document

#### Collection Correspondant.e.s

[Brullé, Alexandre \(1814-1891\)](#) est destinataire de cette lettre  
[Dolot](#) est auteur(e) de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (4)

Collation 1 p. (158r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888) ; Dolot, Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Brullé, 27 septembre 1859, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/29710>

Copier

# Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)  
Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

## Présentation

Auteur·e

- [Dolot](#)
- [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [27 septembre 1859](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Brullé, Alexandre \(1814-1891\)](#)

Lieu de destination Laeken, Bruxelles (Belgique)

## Description

Résumé Godin transmet à Brullé le compte de l'ouvrier Van den Eyde qui n'avait pas averti Midaets [Medaets] de sa volonté de se faire payer en Belgique la somme de 12 F.

Notes

- Une numérotation manuscrite est copiée dans la marge du folio : « 156/158 ».
- La lettre est signée Dolot par procuration de Godin (bien que cette procuration ne soit pas mentionnée).

## Mots-clés

[Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Travailleurs et travailleuses](#)

Personnes citées

- [Medaets \[monsieur\]](#)
- [Van den Eyde \[monsieur\]](#)

Lieux cités [Belgique](#)

## Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Brullé, Alexandre (1814-1891)

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité

- Fourierisme

- Industrie (grande)
- Patron/Patronne

BiographieÉditeur de musique et industriel fourieriste français né en 1814 et décédé en 1891. Alexandre Brullé est l'époux d'[Adèle Augustine Brullé-Tardieu](#). Godin confie en 1855 à Alexandre Brullé la direction des ateliers de Forest puis de Laeken (Belgique). Alexandre Brullé met fin le 11 mars 1863 à ses fonctions à l'usine de Laeken, où il est remplacé progressivement par [Eugène André](#) à partir de l'été 1862. Le couple Brullé s'installe à Saint-Mandé (Val-de-Marne). En février 1888, Marie Moret, qui entretient une correspondance avec Adèle Augustine Brullé, indique qu'Alexandre Brullé est atteint d'une grave paralysie depuis de nombreuses années.

---

NomDolot

GenreHomme

Pays d'origineFrance

Activité

- Employé/Employée
- Industrie (grande)

BiographieComptable à Paris au milieu du XIXe siècle. Dolot est recruté en juillet 1856 par Jean-Baptiste André Godin en qualité d'employé supérieur chargé de la direction de la comptabilité et de la direction commerciale des Fonderies et manufactures Godin-Lemaire. Son recrutement coïncide avec la démission de [Bouleau](#) qui dirigeait les services administratifs de la manufacture. Dans sa correspondance, Dolot montre une certaine ambition. Il quitte des Fonderies et manufactures Godin-Lemaire en février 1861 en conflit avec Godin.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/07/2022

Dernière modification le 26/04/2023

---

158

116  
118

Guise, 29 juillet 1853  
Monsieur M. Brulé, à Lachen

Ce n'est point par erreur que le Compte de Van den Eynde  
se vous a point été transmis avec les autres, c'est parce qu'il a omis d'arriver  
Midiab en le Bureau de son intention de tomber en Belgique. Peuilly  
dans cette obligeance, Monsieur, de lui payer les Fr. 12.- de votre note.  
Ainsi je vous prie, mes cordiales salutations

Co Dolor

118  
119

Guise, 30 juillet 1853  
Monsieur M. Brulé, à Lachen

Je m'empresse de vous transmettre les renseignements conformes  
aux explications de l'lettre du 28 juillet; je prie que le tableau ci-joint répondra  
à votre désir jusqu'il ne continue en réalité qu'une partie des frais de fabrication.  
Je vous donne ci-dessous le détail des sommes à payer pour le Compte  
des curieux Belges employés encore à mes constructions :

Monlard 120.-

Debruyne Lautier 90.-

Maerehout 6.-

Fr 146.- D'autre je n'oublie rien Utica

### 2. Belgique.

Pour les 120.- de Monlard veuillez avoir l'obligation d'en percevoir un  
Bon sur le poste (dont vous percevez les frais de cette somme) et de l'adresser  
à Madame Marie françois Bevenghien femme Monlard, née à  
Céroux.

Ainsi je vous prie, Monsieur, mes cordiales salutations